

> ViaEtoile SÀrl

AVENUE DE LA PRAILLE / ROUTE DES JEUNES

MISE EN SENS UNIQUE ET DEVIATIONS

DÈS LE JEUDI 25 JUIN 2026 JUSQU'EN AVRIL 2027

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



voitures



deux-roues
motorisés



livraisons



transports publics



deux-roues



piétons

QUOI, COMMENT ?

Dans le cadre du projet ViaEtoile, des travaux sont réalisés à l'avenue de la Praille, sur le tronçon situé entre l'intersection avec la rue Alexandre-Gavard et le carrefour avec la route des Jeunes.

La circulation sur ce tronçon et à ces deux intersections nécessite d'être adaptée.

Véhicules motorisés :

L'avenue de la Praille est mise en sens unique depuis l'intersection avec la rue Antoine-Jolivet en direction de la route des Jeunes.

Depuis la route des Jeunes, le mouvement pour tourner à droite est fermé en direction de l'avenue de la Praille. L'accès à l'avenue de la Praille depuis la route des Jeunes se fait via la rue Antoine-Jolivet.

La rue Antoine-Jolivet est mise en sens unique depuis la route des Jeunes en direction de l'avenue de la Praille.

Transports publics genevois :

L'arrêt de bus « Lancy-Pont-Rouge, gare/Etoile » en direction de la Voie-Centrale est déplacé sur la route du Grand-Lancy, au niveau de l'arrêt de tram, et sur la route des Jeunes à hauteur du n°9.

Piétons

Le trottoir est fermé entre la rue des Noirettes et la route des Jeunes du côté pair.

Une déviation pour les piétons est mise en place par le trottoir opposé.

Les piétons doivent se conformer à la signalisation mise en place sur le chantier.

Cycles

Les cycles peuvent circuler dans les deux sens le long de l'avenue de la Praille, entre la route des Jeunes et la rue Antoine-Jolivet.

Les cycles doivent se conformer à la signalisation mise en place sur le chantier.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage remercie par avance les usagers de leur compréhension, pour la gêne occasionnée et recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dès le **jeudi 25 juin 2026 jusqu'en avril 2027**. Ce planning est intentionnel ; il est soumis aux aléas d'un chantier, comme la météo ou des contraintes techniques.

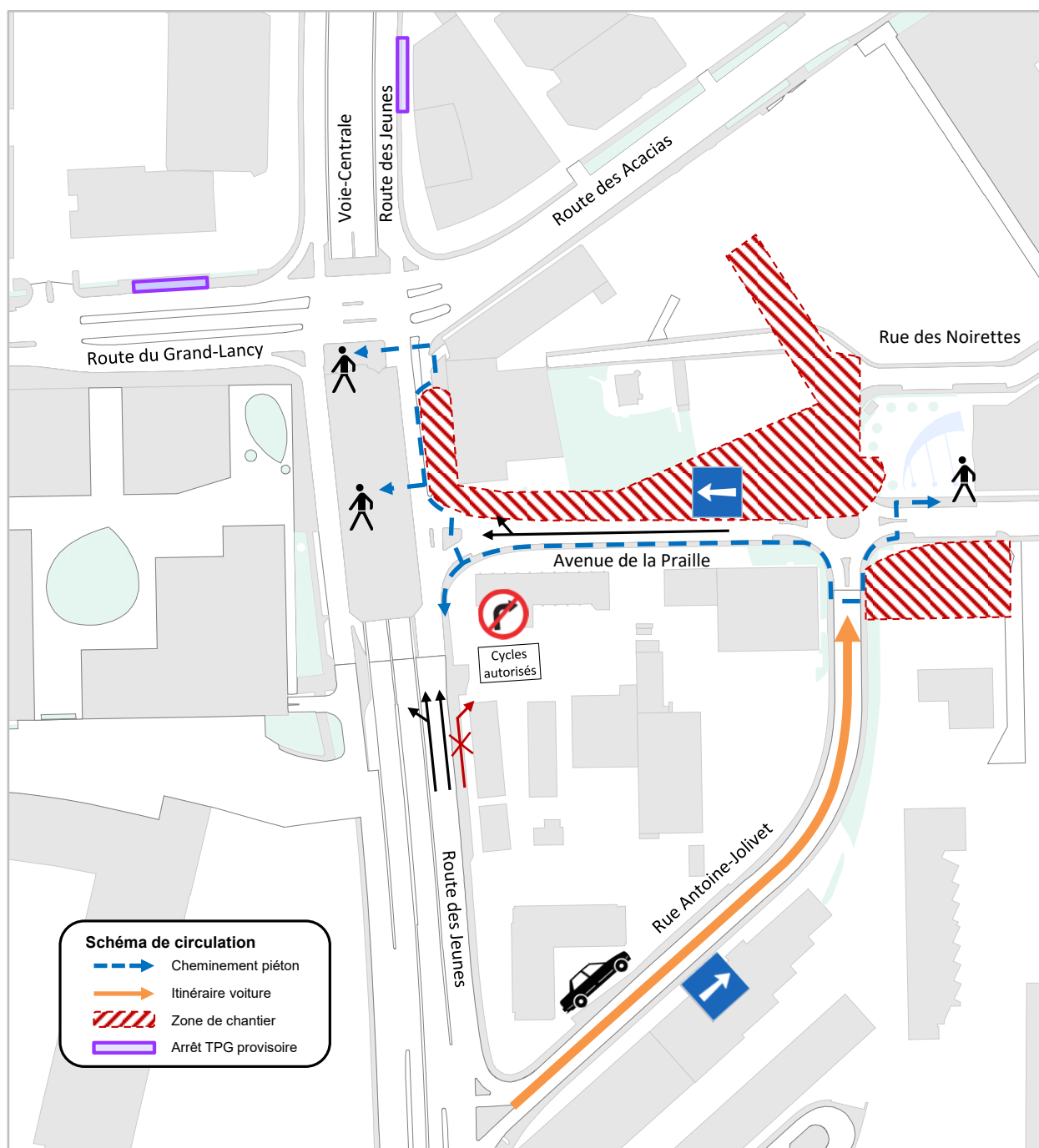
POURQUOI ?

Le projet Via Etoile consiste en la construction d'une tranchée couverte sous l'avenue de la Praille, accompagnée de l'ensemble des travaux connexes indispensables à sa réalisation. Cette infrastructure permettra, à terme, de libérer et requalifier les espaces en surface afin de favoriser les mobilités actives et d'améliorer l'organisation urbaine du secteur.

AVENUE DE LA PRAILLE / ROUTE DES JEUNES

MISE EN SENS UNIQUE ET DEVIATIONS

DÈS LE JEUDI 25 JUIN 2026 JUSQU'EN AVRIL 2027



GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE

Votre point d'information et d'échanges sur les questions de mobilité à Genève

INFO MOBILITÉ

Recevez les avis de travaux impactant vos déplacements

 [ge_transports](https://twitter.com/ge_transports)

 avisdetravaux.ge.ch

POSEZ-NOUS VOS QUESTIONS !

 +41 22 546 87 00

 ge-transports@etat.ge.ch

 [ge-transports](https://www.facebook.com/ge-transports)

